

Cote du document: EB/115/Rev.1  
Date: 26 novembre 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la cent quinzième session du Conseil d'administration

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

##### Questions techniques:

Ra it Pertev  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

##### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

## Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la réunion	3-7	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration	8-89	2-13
A. Adoption de l'ordre du jour	8	2
B. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	9-18	2-4
C. Évaluation	19-22	4
D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	23-27	4-5
E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	28-40	4-8
F. Questions financières	41-54	8-9
G. Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA	55-58	9
H. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs	59	10
I. Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA	60-63	10
J. Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Perspective du FIDA - Note de position	64-68	10-11
K. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	69-70	11
L. Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance	71-73	11
M. Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	74-76	11-12
N. Questions diverses	77-87	12-13
O. Clôture de la session	88-89	13

	Paragraphe	Page
IV. Documents présentés pour information	90	13
V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		13-14
Annexes		
I. Délégations à la cent quinzième session du Conseil d'administration		15
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quinzième session		29
III. Ordre du jour		32

# Procès-verbal de la cent quinzième session du Conseil d'administration

## I. Introduction

1. La cent quinzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 15 et 16 septembre 2015. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

## II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session et souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux représentants nouvellement accrédités de l'Argentine, de l'Autriche, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, de l'Inde, du Kenya et de la Norvège, ainsi qu'aux Ambassadeurs de la Chine et de la République bolivarienne du Venezuela.
4. Dans ses observations liminaires, le Président présente un bref résumé de la cent quatorzième session du Conseil d'administration, de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, et de la journée de réflexion tenue en avril par le Conseil d'administration. Il fait également le point sur les plus récents de ses déplacements et réunions bilatérales, et cite en particulier:
  - a) le voyage dans la Fédération de Russie, à l'occasion du Forum économique international de Saint-Pétersbourg – le Davos russe –, où il s'est entretenu avec des responsables russes, notamment le Ministre de l'agriculture, qui a exprimé le désir de la Fédération de Russie de renforcer le partenariat avec le FIDA;
  - b) la visite à Cuba, pays qui a promis des contributions à FIDA10, malgré ses propres difficultés économiques. Il a eu des entretiens avec le Premier vice-président de Cuba et avec plusieurs ministres qui ont fait part de leur satisfaction à propos du premier projet financé par le FIDA après vingt ans, et souligné que le FIDA est l'une des rares institutions financières internationales (IFI) à intervenir dans le pays;
  - c) la participation à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba, à laquelle 193 États membres des Nations Unies ont reconnu les efforts déployés par le FIDA pour mobiliser des investissements qui permettent aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur résilience;
  - d) la visite à Kinshasa, en République démocratique du Congo, où il s'est entretenu avec les autorités locales, notamment le Premier ministre et les Ministres de l'agriculture, du développement rural, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie;
  - e) la participation de membres du personnel du FIDA à la trente-septième réunion des Ministres de l'agriculture et des forêts des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), tenue à Makati City, aux Philippines, et qui ont présenté le programme élaboré par le FIDA pour améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des pays de la région de l'Asie du Sud-Est.
5. À propos de FIDA10, le Président souligne que le montant de 1,07 milliard d'USD reçu au titre des contributions de base à la date butoir du 16 août est le plus élevé jamais reçu à ce stade dans l'histoire des reconstitutions des ressources du FIDA. Des augmentations significatives ont également été enregistrées de la part des

donateurs traditionnels, et le nombre de pays participants – 76 au total – est aussi le plus élevé atteint à cette date. Néanmoins, et compte tenu du difficile climat financier international, un léger ajustement a été nécessaire, conformément à la Résolution du Conseil des gouverneurs, et l'objectif initial de FIDA10, qui était de 1,44 milliard d'USD a été ramené à 1,353 milliard d'USD.

6. Le Président souhaite la bienvenue à une nouvelle cadre du FIDA récemment recrutée, à savoir Mme Margarita Astralaga, Directrice de la Division environnement et climat, qui a pris ses fonctions au Fonds le 8 juin. Le Président souhaite également la bienvenue à deux nouveaux cadres du Département de la stratégie et des savoirs: M. Steven Were Omamo, Directeur, Engagement mondial et recherche, et M. Paul Winters, Directeur, Planification stratégique et évaluation de l'impact.
7. Enfin, le Conseil est informé que le FIDA est la première institution des Nations Unies à obtenir le niveau de certification le plus élevé – Platine – au titre du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), dans la catégorie existante exploitation et entretien des bâtiments.

### III. Décisions du Conseil d'administration

#### A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2015/115/R.1/Rev.1 et prend note du calendrier de travail présenté dans le document EB 2015/115/R.1/Rev.1/Add.1, modifié sur la base de l'adjonction des points ci-après sous la rubrique Questions diverses:
  - a) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA. Ce document, initialement distribué sous la forme d'une note d'information, a été soumis à l'examen du Conseil à la demande de la Liste A; et
  - b) proposition, avancée par la représentante du Royaume-Uni, d'examiner la procédure relative à l'élection du Président du FIDA.

#### B. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2016 et le plan indicatif pour 2017-2018 (EB 2015/115/R.2).
10. Le Conseil prend note des synthèses présentées respectivement sur ce point par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation.
11. Les membres félicitent la direction et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour la qualité des documents, et saluent plus particulièrement l'amélioration de la méthodologie visant à prendre en considération la problématique hommes-femmes dans les prêts et les dons du FIDA. À cet égard, la direction est invitée à fournir des éléments de comparaison de la budgétisation sexospécifique entre le FIDA et d'autres IFI.
12. Plusieurs représentants observent que l'augmentation en termes réels du budget 2016 à hauteur de 2,1% paraît raisonnable.

13. Les membres soulèvent plusieurs points à propos desquels la direction fournit des éclaircissements, en indiquant qu'un certain nombre d'entre eux seront abordés dans le projet final de budget qui sera soumis en décembre. Il s'agit en particulier:
- a) des niveaux de cofinancement et d'emprunt souverain envisagés pour permettre le maintien du programme de prêts et dons au niveau proposé: la direction souligne que, même si le programme de prêts et dons qu'il est proposé de mettre en œuvre en 2016 s'élève à 900 millions d'USD —montant inférieur aux prévisions —, il reste plus élevé que tout engagement pris pour la première année des reconstitutions antérieures; de plus, d'éventuels scénarios d'emprunt sont à l'étude;
  - b) de l'intégration de ratios d'efficacité dans le budget de 2016, notamment le ratio budget ordinaire/programme de travail, y compris des projections indicatives pour 2017 et 2018 par rapport à 2015;
  - c) de la transmission systématique d'informations sur les économies et l'amélioration de la qualité en lien avec l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance: ces informations seront fournies dans une mise à jour qui sera présentée au Conseil en décembre;
  - d) de la continuité des mesures appropriées destinées à atténuer les risques liés à la volatilité des taux de change: les membres, préoccupés par l'éventualité d'une augmentation des budgets pour 2017 et 2018 du fait de la volatilité des taux de change, suggèrent que la direction et le Comité d'audit travaillent de concert à la mise en place d'un mécanisme de stabilisation du budget pour faire face à l'incidence des fluctuations. La direction informe le Conseil que la nouvelle méthodologie utilisée pour établir le budget tiendrait compte de ces préoccupations et sera testée durant les deux prochains cycles budgétaires afin de déterminer si des mesures supplémentaires seront nécessaires;
  - e) de l'inquiétude suscitée par la réduction des ressources allouées à l'Afrique subsaharienne durant la période couverte par la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) – de 45-50% à 40-45%. La direction précise que cette allocation est établie sur la base de la formule du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) mais qu'il est prévu que 49% au maximum du programme de prêts pour 2016 sera alloué à l'Afrique subsaharienne.
14. Le Conseil souhaite par ailleurs que le projet final de budget contienne des informations plus détaillées sur les coûts relatifs à la décentralisation. Même si le Conseil et la direction estiment tous deux qu'il est très difficile de faire en sorte que le processus de décentralisation n'ait aucune incidence en termes de coûts, la direction met l'accent sur le fait que la stratégie "légère" adoptée par le FIDA sur le terrain est en pratique rentable. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de coûts supplémentaires sont inévitables. La direction s'est engagée à fournir, en temps utile, des informations plus détaillées concernant la mise en œuvre du processus de décentralisation.
15. Concernant le budget d'IOE, le Conseil prend acte de la réduction opérée par IOE afin de rationaliser ses opérations et se félicite de l'accroissement du nombre d'évaluations de la performance de projet qu'il est prévu de mener et de l'adoption d'une approche plus sélective pour 2016, ce qui permettra de disposer de données probantes plus fiables sur la performance opérationnelle du FIDA.
16. Le Conseil salue les efforts déployés par IOE afin de quantifier la prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans son budget pour 2016 et se félicite de l'évaluation au niveau de l'institution de la décentralisation du FIDA qu'il est prévu de conduire en 2016.

17. Le Conseil note que l'entrée en vigueur prévue du nouveau Manuel d'évaluation multipliera les possibilités de renforcer la rapidité et l'efficacité des processus d'évaluation.
18. Enfin, plusieurs membres avancent l'idée de dissocier, à partir de 2016, les processus de présentation et d'approbation des budgets du FIDA et d'IOE, dans une optique de renforcement de l'indépendance de ce dernier. Il est décidé que cette question sera examinée lors de la prochaine réunion du Comité d'audit. À titre de réflexion préliminaire, le Conseiller juridique déclare que l'indépendance d'IOE est garantie puisqu'il rend directement compte au Conseil d'administration, et fait observer que la dissociation de ces processus peut entraîner des complications procédurales.

### C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session
19. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session (document EB 2015/115/R.3), notamment l'aval, par le Comité, de la proposition visant à présenter, à partir de 2016, le Rapport sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) à la session de septembre du Conseil d'administration, et de modifier en conséquence le paragraphe 54 de la Politique de l'évaluation au FIDA (2011).
  - b) Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
20. Le Conseil d'administration approuve la recommandation figurant dans le document EB 2015/115/R.4 aux termes de laquelle le RARI et le RIDE seront, à compter de 2016, présentés en septembre et non plus en décembre, ainsi que la nécessaire modification du paragraphe 54 de la Politique de l'évaluation (2011), qui stipulait que: "Chaque année, IOE soumettra le RARI à la direction du FIDA, puis au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration à leurs sessions de décembre". Le Conseil note par ailleurs qu'aucun amendement de la Politique de l'évaluation n'est nécessaire concernant le RIDE dans la mesure où, aux termes de ladite politique, la présentation de ce document n'est associée à aucune session du Conseil en particulier.
21. Le Conseil prend également acte du fait que, à compter de 2016, la réunion du Comité de l'évaluation sera décalée de juin à début septembre afin de tenir compte de la proposition de changement de la date de présentation du RARI.
22. Certains membres disent craindre que la réduction du temps à disposition pour préparer le document puisse avoir des répercussions négatives, mais IOE garantit au Conseil que la qualité du rapport sera inchangée, voire améliorée, vu qu'il est établi sur la base d'évaluations menées au cours de l'année précédente.

### D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 5 de l'ordre du jour)

23. Le Conseil prend note des informations présentées dans le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorties des observations d'IOE (document EB 2015/115/R.5), ainsi que de son additif, et donne son aval.

24. Le Conseil accueille favorablement le document et félicite la direction pour avoir adopté des mesures concrètes dans 120 cas (sur 128), soit un taux de respect des recommandations proche de 94%. Pour améliorer encore la méthodologie redditionnelle, il est suggéré que, à l'avenir, le PRISMA présente un suivi plus précis des mesures adoptées pour donner suite aux recommandations concernant l'égalité des sexes.
25. Bien que conscient du fait que la capacité d'absorption du FIDA a des limites, le Conseil fait observer qu'il serait bon qu'IOE puisse faire part de ses recommandations en toute liberté, sans aucune contrainte de la part de la direction, qu'il s'agisse d'un plafonnement du nombre de recommandations par évaluation ou en raison des incidences financières des recommandations pour l'organisation.
26. Par ailleurs, le Conseil note que le PRISMA doit rester, pour la direction, un document dans lequel elle rend compte, et insiste sur le fait qu'aucune recommandation que la direction adresse à IOE ne devrait y figurer.
27. Les représentants se félicitent du fait que le PRISMA sera désormais présenté au Conseil en même temps que le RARI et le RIDE, ce qui permettra d'avoir une vue plus exhaustive du cycle d'évaluation et de renforcer la boucle d'apprentissage.

#### E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)

28. Le Conseil d'administration, agissant à la fois en sa capacité de Conseil d'administration du FIDA et de gestionnaire du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), selon le cas, examine et approuve les projets et programmes suivants:
  - a) Afrique orientale et australe
    - i) Burundi: Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)
29. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.6 et adopte les résolutions suivantes:
 

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à vingt-six millions cent mille droits de tirage spéciaux (26 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don ASAP d'un montant équivalant à trois millions cinq cent dix mille droits de tirage spéciaux (3 510 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

  - ii) Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles - financement supplémentaire
30. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.7 et adopte la résolution suivante:
 

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don supplémentaire d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
31. Le Conseil prend note du fait que le Royaume-Uni entend s'abstenir sur l'approbation des projets au Burundi, en raison de préoccupations concernant la gestion des risques et d'un devoir de précaution face à la situation politique du pays.



- iii) Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)
32. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.8 et adopte les résolutions suivantes:
- DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-quatre millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (24 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à quatre millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (4 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- iv) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo
33. Enfin, sur la base des échanges relatifs au Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo, en République-Unie de Tanzanie (document EB 2015/115/R.9 + Sup.1), et prenant acte des préoccupations exprimées par plusieurs membres du Conseil à ce sujet, le président du Conseil propose, avec l'approbation conditionnelle du programme par le Conseil, que le FIDA puisse:
- a) aller de l'avant avec le processus de démarrage moyennant l'utilisation du don destiné à la préparation de la mise en œuvre, qui s'élève à 450 000 USD;
  - b) renforcer la gouvernance foncière dans le district de Bagamoyo;
  - c) faire les préparatifs nécessaires pour le programme de suivi à long terme avec des acteurs non étatiques; et
  - d) faciliter les activités de vulgarisation et les consultations qu'il est recommandé de mener avec tous les partenaires au niveau du pays.
34. Aucun décaissement ne sera effectué sur le prêt du FIDA tant que le Fonds ne sera pas convaincu que tous les risques ont été pris en compte et que toutes les garanties nécessaires sont en place, et les décaissements seront suspendus si le gouvernement ne respecte pas l'une quelconque des obligations figurant dans l'accord de financement négocié. Par ailleurs, le bureau de pays du FIDA restera en contact avec les partenaires de développement et les tiendra dûment informés de tous les aspects relatifs à l'état d'avancement du programme.
35. De plus, afin de garantir que les points de vue exprimés par le Conseil d'administration ont été dûment pris en compte, une proposition révisée fournissant le complément d'information et les éclaircissements demandés sera soumise au Conseil d'administration pour approbation à sa cent seizième session, en décembre 2015.
- b) Asie et Pacifique
    - i) République islamique d'Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2
36. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.10 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique d'Afghanistan un don d'un montant équivalant à trente-quatre millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (34 450 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- ii) Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan

37. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.11/Rev.1, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-huit millions sept cent cinquante mille euros (38,75 millions d'EUR) (approximativement 42,48 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don d'un montant équivalant à sept cent vingt mille droits de tirage spéciaux (720 000 DTS) (approximativement 1,0 million d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- iii) Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)

38. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.12 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Philippines un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-sept millions trois cent dix mille euros (27 310 000 EUR) (équivalant approximativement à 29,96 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- iv) Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)

39. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.13 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République des Philippines un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-deux millions huit cent mille euros (22 800 000 EUR), équivalant approximativement à 25,01 millions d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières

40. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.14/Rev.1, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à dix-sept millions de droits de tirage spéciaux (17 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un don d'un montant équivalant à cinq cent mille droits de tirage spéciaux (500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

## F. Questions financières (point 7 de l'ordre du jour)

- a) Rapports du président du Comité d'audit sur les cent trente-sixième et cent trente-septième réunions
41. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité d'audit sur les cent trente-sixième et cent trente-septième réunions (documents EB 2015/115/R.15 et EB 2015/115/R.16 respectivement), et en prend note. Par ailleurs, le Conseil prend acte du fait que, lors de sa cent trente-septième réunion, le Comité d'audit a avalisé la proposition avancée par la direction de reporter jusqu'en 2016 l'évaluation formelle du niveau de la Réserve générale.
42. S'agissant des demandes d'éclaircissements formulées lors des cent trente-sixième et cent trente-septième réunions du Comité d'audit à propos de la révision des modalités de prêt du FIDA due à l'introduction du Cadre d'emprunt souverain, le coordonnateur de la Liste C demande qu'il soit mentionné, dans le procès-verbal de la session, que la Liste est opposée à toute tentative de révision des modalités de prêt. Le coordonnateur de la Liste C cite le paragraphe 16 du Cadre d'emprunt souverain, qui stipule clairement que "le FIDA peut rétrocéder les fonds empruntés, aux conditions en vigueur, sous réserve que les conditions de prêt et les projections de flux de trésorerie pour les fonds rétrocédés (calculées sur la base de la demande et des conditions du prêt) permettent de satisfaire aux principes de viabilité financière autonome (c'est-à-dire que l'opération "s'autofinance")."
43. Le Conseil note que des emprunts seront nécessaires, pendant la période couverte par FIDA10, pour combler un déficit de financement, et que si le FIDA n'est pas en mesure de faire correspondre les modalités de l'emprunt et celles de la rétrocession des prêts, le principe de "l'autofinancement" pourrait devoir être révisé pour faciliter l'emprunt. Réviser les modalités des prêts à cause de l'emprunt ne devra toutefois pas figurer parmi les options.
44. Le président du Comité d'audit rappelle que l'examen des modalités de prêt avait déjà – avant même l'adoption du Cadre d'emprunt souverain – été inscrit au programme de travail du Comité d'audit. Toutefois, pour répondre aux préoccupations exprimées par des membres du Comité et pour laisser suffisamment de temps au déploiement complet du Cadre d'emprunt souverain, il avait été décidé que cet examen pourrait être reporté, et qu'il est de la responsabilité du Comité d'audit de conduire, de temps à autres, de tels examens.
45. Tout en reconnaissant que le Comité d'audit est habilité à se retourner, en tant que de besoin, vers le Conseil, la direction souligne que les examens et les évaluations périodiques des modalités ou des instruments institutionnels sont des processus sains et bienvenus.
- b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
46. Après avoir examiné le document EB 2015/115/R.17 portant sur l'examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale, le Conseil d'administration approuve le report de l'examen formel de l'adéquation du niveau de la Réserve générale en 2016, comme indiqué dans ledit document.
- c) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
47. Le Conseil se félicite des informations contenues dans le Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2015/115/R.18) et en prend note.

48. Les représentants félicitent le FIDA d'être parvenu à recueillir un volume important d'annonces de contributions à la dixième reconstitution en dépit de la nécessité de revoir à la baisse l'objectif de FIDA10, et notent l'assurance, fournie par la direction, que le montant total du programme de prêts et dons pour FIDA10, soit 3 milliards d'USD, sera maintenu. Ce point est jugé essentiel pour que le FIDA puisse conserver toute sa pertinence dans les efforts déployés pour mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.
49. Ils expriment tout leur soutien à la poursuite, par le Fonds, des efforts qu'il déploie pour mobiliser des ressources additionnelles afin de parvenir à un niveau élevé de cofinancement, et pour rechercher d'autres options de financement afin de mettre en œuvre l'ensemble de son programme de travail en 2016.
50. Le Conseil invite tous les États membres qui n'ont pas encore fait d'annonce de contribution à le faire, et encourage les autres à envisager un accroissement de leurs contributions.
51. Le représentant du Koweït ayant confirmé que son pays entend maintenir sa contribution à 1% du total des contributions, la direction lui donne l'assurance que ce chiffre a été précisément consigné dans le rapport.
52. En réponse aux questions concernant l'objectif en matière d'emprunt et les éventuelles contributions complémentaires non affectées, la direction annonce qu'une stratégie, qui évoluera dans un avenir proche, inclura notamment une interaction constante avec les principaux partenaires.
53. Les représentants sont informés de l'impact croissant des paiements compensatoires associés au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), qui entreront en vigueur à compter de FIDA10 et n'ont pas été comptabilisés dans le niveau cible de reconstitution. À cet égard, les États membres seront invités à offrir leur soutien moyennant, lors des reconstitutions à venir, des annonces plus élevées au titre des contributions de base et des contributions complémentaires non affectées, de manière à compenser l'incidence négative de ces paiements compensatoires.
54. Enfin, un certain nombre de précisions sont fournies en réponse aux questions concernant l'allocation des droits de vote, et il est proposé que cette question soit examinée plus à fond par le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance.

#### G. Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil examine le document EB 2015/115/R.19 exposant les principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA, qui lui est soumis pour approbation, et félicite le Secrétariat et les Coordonnateurs pour les efforts déployés dans la recherche d'un compromis sur cette question.
56. Bien que certains membres saluent la clarté et la concision du document qui, dans le droit fil des meilleures pratiques internationales, met le FIDA en adéquation avec d'autres IFI, aucun consensus n'est atteint en faveur de son approbation par le Conseil.
57. En particulier, le représentant de l'Argentine, parlant au nom du groupe des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, soulève un certain nombre de points, et d'autres membres, parlant au nom des pays africains, sont d'avis que cette question doit être examinée plus en détail.
58. En conclusion, il est décidé que le Secrétaire du FIDA continuera de se pencher sur cette question importante avec les Coordonnateurs et amis, avec l'appui du Bureau du Conseiller juridique et du Bureau de la déontologie, en vue d'atteindre un consensus.

## H. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs (point 9 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine et approuve le projet d'ordre du jour de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2015/115/R.20), qui sera si nécessaire révisé à la lumière des débats en cours concernant les Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA et présenté à nouveau au Conseil en décembre.

## I. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA (point 10 de l'ordre du jour)

- a) Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA au Royaume du Maroc
60. Le Conseil d'administration accueille favorablement le rapport présenté par Son Excellence M. Mario Arvelo Caamaño, Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine auprès du FIDA, concernant la visite effectuée par le Conseil d'administration au Royaume du Maroc, et qui figure dans le document EB 2015/115/R.21, et se déclare satisfait de cette occasion de pouvoir se rendre compte de l'action menée par le FIDA sur le terrain.
61. Les membres félicitent le FIDA pour le partenariat solide qui l'unit au gouvernement et aux petits exploitants, pour sa renommée d'acteur engagé qui contribue à améliorer les conditions de vie des populations rurales, et pour l'excellente organisation de cette visite.
- b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018
62. Le Conseil examine le document EB 2015/115/R.22 et approuve la date proposée pour la visite de pays qu'effectuera le Conseil d'administration en 2016, à savoir du 21 au 25 novembre, ainsi que la destination, à savoir le Brésil.
63. En réponse à la demande, exprimée par plusieurs membres, d'inclure à l'avenir un plus grand nombre de pays les moins avancés parmi les propositions de destination, il est décidé que le document sera revu afin de définir des critères de choix et de sélection – nouveaux ou remaniés – des visites de pays pour 2017 et 2018. À cette fin, il est décidé que les Coordonnateurs et amis examineront ce point au sein de chaque liste avant la réunion de novembre, l'objectif étant de présenter un projet final de document au Conseil de décembre 2015.

## J. Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA - Note de position (point 11 de l'ordre du jour)

64. Le Conseil d'administration examine et évalue la collaboration entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, du point de vue du FIDA (document EB 2015/115/R.23).
65. Le Conseil se félicite vivement de la collaboration étroite et efficace qui unit actuellement ces organismes, et encourage la direction à aller de l'avant sur la voie d'une collaboration efficace et sincère de manière à offrir de meilleurs produits et de meilleurs résultats aux clients et aux bénéficiaires du FIDA.
66. Bien que conscient des spécificités respectives des trois organismes en termes de mandat et de modèle opérationnel, le Conseil d'administration fait néanmoins observer que la collaboration est une nécessité et que, pour justifier celle-ci, il faut promouvoir la concrétisation de l'action à divers niveaux – mondial, institutionnel, national et thématique – dans l'intérêt des États membres.
67. Quant à l'intention d'améliorer la coordination en relation avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), qui est accueillie favorablement, le

représentant des États-Unis souligne que les recommandations émanant du CSA sur des questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition n'ont pas un caractère contraignant et ne doivent donc pas être considérées comme des mandats pour lesquels le FIDA devait rendre compte.

68. La direction s'engage à continuer d'œuvrer, avec les chefs et les cadres supérieurs des institutions ayant leur siège à Rome, au renforcement de l'efficacité et, à cette fin, elle entend présenter au Conseil, en décembre, un document de référence qui illustrera notamment une vision de l'avenir.
- K. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance (point 12 de l'ordre du jour)
69. Le Conseil d'administration accueille favorablement l'exposé de Son Excellence Claudio Rozencwaig, Ambassadeur, Représentant de l'Argentine et président du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, sur le rapport du Groupe (document EB 2015/115/R.24/Rev.1), et plus particulièrement sur les délibérations dont a été le cadre la deuxième réunion du groupe de travail, en juin 2015.
70. Il est par ailleurs rappelé aux représentants que des consultations informelles de toutes les Listes avec le Bureau du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance seront organisées après la session du Conseil.
- L. Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (point 13 de l'ordre du jour)
71. Le Conseil accueille favorablement le rapport du président du Groupe de travail sur le SAFF concernant la première réunion (document EB 2015/115/R.30).
72. Les représentants observent que l'examen du SAFF arrive à un moment opportun, compte tenu des faits nouveaux qui surviennent actuellement, comme l'adoption des Objectifs de développement durable, les conclusions de la récente Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba, et le Cadre d'emprunt souverain du FIDA, récemment mis en place.
73. L'accent est mis sur la nécessité d'organiser un séminaire informel afin d'approfondir le débat sur le SAFF. À la lumière des changements en cours, diverses opinions sont exprimées quant à l'éventuelle nécessité de revoir le mandat du Groupe de travail sur le SAFF de manière à garantir la prise en compte de toutes les questions pertinentes. À cet égard, plusieurs représentants soulignent l'importance de tenir les futurs débats conformément au mandat et aux pratiques en vigueur, en matière de SAFF, dans d'autres IFI et de déterminer comment le FIDA pourrait tirer parti de ces débats.
- M. Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (point 14 de l'ordre du jour)
74. Des informations actualisées sont fournies oralement au Conseil d'administration sur les questions liées à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Le Conseil félicite la direction pour être parvenue à clore cette affaire de manière satisfaisante.
75. Le Conseil est notamment informé que, suite aux décisions favorables rendues par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail en février 2015, le seul litige en cours a été réglé et que la direction a transféré à la Convention une

somme de 3,8 millions d'USD, sur un total de 4,5 millions d'USD qui avaient été mis en réserve sur un compte bloqué pour faire face à d'éventuelles obligations financières vis-à-vis de la CCD.

76. Un rapport écrit sur ce point sera présenté au Conseil des gouverneurs à sa session de 2016.

#### N. Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)

- a) Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires
77. Le Conseil d'administration approuve l'adoption de la méthode de mise en œuvre de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration telle qu'elle est exposée à la section V du document EB 2015/115/R.25, accompagné de sa pièce jointe.
78. Les représentants notent que ce changement continuera de garantir le respect des prescriptions du Conseil et offrira une certaine souplesse vu que, même si la plupart des documents auxquels le Conseil d'administration doit donner suite continueront d'être transmis quatre semaines avant la session durant laquelle ils seront examinés, les autres types de document seront transmis trois semaines avant la session concernée.
- b) Mémoire d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne d'investissement
79. Le Conseil accueille favorablement le document EB 2015/115/R.26 proposant un cadre de coopération visant à promouvoir la collaboration entre la Banque européenne d'investissement et le FIDA en mettant à profit les complémentarités des deux institutions.
80. En conclusion, le Conseil autorise le Président à négocier et à conclure un mémoire d'accord pour établir un partenariat avec la Banque européenne d'investissement, conformément aux dispositions figurant en annexe au document. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.
- c) Mémoire d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et la communauté des donateurs
81. Le Conseil d'administration approuve l'adhésion du FIDA au mémoire d'accord, qui figure à l'appendice II du document EB 2015/115/R.27, entre l'INTOSAI et la communauté des donateurs, signé le 20 octobre 2009, et autorise le Président à conclure cette adhésion pour une période initiale de cinq ans, conformément à la proposition figurant dans le document. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.
- d) Accord-cadre de coopération entre le Fonds international de développement agricole et la Société andine de développement
82. Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et à conclure un accord-cadre de coopération entre le FIDA et la Société andine de développement, conforme en substance aux modalités indiquées à l'annexe I du document EB 2015/115/R.28. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.

- e) Troisième Conférence internationale sur le financement du développement – Programme d'action d'Addis Abeba – Incidences pour le FIDA
83. Un exposé concernant la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, du point de vue du FIDA, est présenté au Conseil.
- f) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
84. Le Conseil d'administration présente une déclaration conjointe, au nom de toutes les Listes, sur la première journée de réflexion du Conseil d'administration, tenue en avril, où il dit combien il a apprécié cet événement couronné de succès, qui a constitué une excellente occasion de débattre de questions de stratégie et de l'efficacité du Fonds.
85. Notant que la journée de réflexion se tiendra une fois par an, le Conseil d'administration invite le Secrétaire du FIDA à assurer, de concert avec les Coordonnateurs, le suivi des questions abordées à cette occasion, et à en référer au Conseil à l'avenir.
- g) Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA
86. Le Conseil d'administration examine le document EB 2015/115/R.31 intitulé "Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA", conformément à la proposition avancée par la représentante du Royaume-Uni.
87. Le Conseil convient de charger les Coordonnateurs et amis d'examiner cette question lors de leur réunion de novembre, afin d'évaluer le degré de soutien en faveur de la présentation d'un projet de document au Conseil, en décembre. Les Coordonnateurs sont invités à organiser, avant cette réunion, d'amples consultations au sein de leurs Listes respectives.
- O. Clôture de la session
88. Après avoir fait la synthèse des débats, le Président remercie le Conseil d'administration pour ses orientations et ses contributions, et accepte de communiquer aux représentants ses observations liminaires et finales. Il assure les représentants de l'engagement de la direction, qui demeure résolue à continuer à assurer un fonctionnement harmonieux et efficace du FIDA.
89. Le Président exprime ses remerciements et dit adieu aux cadres qui quitteront prochainement le FIDA, soit pour assumer d'autres fonctions, soit pour prendre leur retraite:
- a) Mme Olivia Graham, Directrice du Bureau de la déontologie, et
- b) M. Michael Gehringer, Directeur de la Division des ressources humaines

#### IV. Documents présentés pour information

90. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:
- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2015 (EB 2015/115/R.29).



## V. Informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service.
- Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
- Activités prévues au titre des projets, programmes et des dons



## المندوبون في الدورة الخامسة عشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 115<sup>th</sup> session of  
the Executive Board

Délégations à la cent quinzième session  
du Conseil d'administration

Delegaciones en el 115<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva

## ALGERIA

Nourdine LASMI  
Directeur de la maintenance et des moyens  
Ministère des finances  
Alger

Abdenmour GOUGAM  
Secrétaire des affaires étrangères  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

## ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

## ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

Jorge NEME  
Coordinador Ejecutivo  
Unidad para el Cambio Rural (UCAR)  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Buenos Aires

Susana MARQUEZ  
Planeamiento y Gestión Estratégica  
Unidad para el Cambio Rural (UCAR)  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Buenos Aires

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

## ARGENTINA (cont'd)

Manrique Lucio ALTAVISTA  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

## AUSTRIA

Seena GARCIA  
Advisor  
International Financial Institutions  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

## BELGIUM

Guy BERINGHS  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint de  
la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

## BRAZIL

Rafael RANIERI  
General Coordinator of Relations  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Budget  
and Management  
Brasilia

## CANADA

Karen GARNER  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Courtney HOOD  
Programme Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## CHINA

NIU Dun  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

ZHANG Zhengwei  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

WANG Rui  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

DANG Libin  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Louise Kirstine SINDING  
Intern  
The Royal Danish Embassy  
Rome

## DOMINICAN REPUBLIC

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ  
Ordenador Nacional de los Fondos Europeos y  
Director General de Cooperación Multilateral  
Ministerio de Economía, Planificación  
y Desarrollo  
Santo Domingo

## DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

## EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## FRANCE

Martin LANDAIS  
Conseiller économique  
Adjoint au Chef du service économique régional  
Ambassade de France  
Rome

Donatienne HISSARD  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la République française auprès  
de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

## GERMANY

Otmar GREIFF  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

## GERMANY (cont'd)

Sonja REITZUG  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

## INDIA

Raj KUMAR  
Joint Secretary  
Department of Economic Affairs  
Ministry of Finance  
New Delhi

Vimlendra SHARAN  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of India to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## INDONESIA

Hari PRIYONO  
Secretary-General  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Des ALWI  
Minister  
Deputy Chief of Mission  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Tazwin HANIF  
Minister Counsellor for Multilateral Affairs  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Sagung Mirah Ratna DEWI  
Deputy Director for International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

## INDONESIA (cont'd)

Yusral TAHIR  
Agricultural Attaché  
Embassy of the Republic of Indonesia  
Rome

Royhan WAHAB  
First Secretary  
Embassy of the Republic of Indonesia  
Rome

## IRELAND

Earnán O'CLÉIRIGH  
Senior Development Specialist/Policy Lead  
Inclusive Economic Growth Policy Team  
Development Co-operation  
Directorate (Irish Aid)  
Department of Foreign Affairs and Trade  
Limerick

Damien KELLY  
First Secretary (Agriculture)  
Deputy Permanent Representative  
of Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## ITALY

Adolfo DI CARLUCCIO  
Executive Board Representative  
of IFAD for Italy  
Director OECD Affairs  
and Financial Markets (Office VII)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Valentina MUIESAN  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome



## ITALY (cont'd)

Diletta SVAMPA  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office IX)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Lucia PETTINARI  
Intern  
Permanent Representation of  
the Italian Republic to the  
United Nations Agencies  
Rome

## JAPAN

Osamu KUBOTA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

## KENYA

Fabian MUYA  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central  
Asian and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

## LIBERIA

Mohammed S.L. SHERIFF  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Republic of Liberia to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

A. Haruna-Rashid KROMAH  
Secretary  
Embassy of the Republic of Liberia  
Rome

## MEXICO

Benito JIMÉNEZ SAUMA  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

## NETHERLANDS

Wierish RAMSOEKH  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Marije van den BERG  
Intern  
Permanent Representation of the  
Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

## NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## NORWAY

Inge NORDANG  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Gunnvor BERGE  
Senior Adviser  
Section for United Nations Policy  
Department for United Nations,  
Peace and Humanitarian Affairs  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo

Margot SKARPETEIG  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

## PAKISTAN

Ishtiaq Ahmed AKIL  
Counsellor  
Deputy Head of Mission  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## QATAR

Akeel HATOOR  
Adviser  
Embassy of the State of Qatar  
Rome

## REPUBLIC OF KOREA

LEE Eun Jeong  
Counsellor (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

## SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

Juan Ignacio Izuzquida RUEDA  
Jefe del Departamento de la Oficina del Fondo  
para la Promoción del Desarrollo (FONPRODE)  
y de Cooperación Financiera  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Ministerio de Asuntos Exteriores y  
de Cooperación  
Madrid

María ABAD ZAPATERO  
Técnico Superior Experto en Cooperación  
Departamento de la Oficina del Fondo  
para la Promoción del Desarrollo (FONPRODE)  
y de Cooperación Financiera  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Ministerio de Asuntos Exteriores y  
de Cooperación  
Madrid

## SWEDEN

Jörgen FROTZLER  
Head of Section for Multilateral  
Development Banks  
Department for Multilateral  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

## SWITZERLAND

Liliane ORTEGA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE  
Chargée de programme  
Section Programme global sécurité alimentaire  
Direction du développement et  
de la coopération (DDC)  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

## UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations Department  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN  
Coordinator for the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Embassy of the United Arab Emirates  
Rome

## UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

UNITED STATES

John HURLEY  
Director  
Office of Debt and  
Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Fabrizio MOSCATELLI  
Advisor  
United States Mission to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

## المراقبون

OBSERVERS<sup>1</sup>  
OBSERVATEURS  
OBSERVADORES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Laurent THOMAS  
Assistant Director-General  
Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)  
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Mihoko TAMAMURA  
Director  
Rome-based Agencies and  
CFS Division  
Rome

## المراقبون الصامتون في المناقشات الإقليمية

SILENT OBSERVERS FOR REGIONAL DISCUSSIONS<sup>2</sup>  
OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE DURANT LES  
DISCUSSIONS RÉGIONALES  
OBSERVADORES SIN DERECHO A VOTO EN LOS DEBATES  
REGIONALES

MADAGASCAR

RATOHARIJAONA Rakotoarisolo Suzelin  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République de Madagascar  
auprès des organisations spécialisées  
des Nations Unis  
Rome

PHILIPPINES

Enrique Voltaire G. PINGOL  
Minister  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of the Philippines  
to IFAD  
Rome

<sup>1</sup> Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board proceedings. Para 2(b).

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quinzième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2015/115/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2015/115/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2015/115/R.2	3	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2015/115/R.3	4 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session
EB 2015/115/R.4	4 b)	Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
EB 2015/115/R.5/Rev.1 <sup>3</sup> + Add.1 <sup>4</sup>	5	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) - Volume I: Rapport principal
EB 2015/115/R.6	6 a) i)	Burundi: Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)
EB 2015/115/R.7	6 a) ii)	Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles
EB 2015/115/R.8	6 a) iii)	Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)
EB 2015/115/R.9 + Rev.1	6 a) iv)	République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo
EB 2015/115/R.10	6 b) i)	République islamique d'Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2
EB 2015/115/R.11 + Rev.1	6 b) ii)	Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan

<sup>3</sup> La révision ne concerne que la version anglaise.

<sup>4</sup> En anglais seulement.



EB 2015/115/R.12	6 b) iii)	Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)
EB 2015/115/R.13	6 b) iv)	Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)
EB 2015/115/R.14 + Add.1 + Sup.1 <sup>4</sup>	6 c)	Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières
EB 2015/115/R.15	7 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-sixième réunion
EB 2015/115/R.16	7 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-septième réunion
EB 2015/115/R.17	7 b)	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
EB 2015/115/R.18 + Rev.1 <sup>3</sup>	7 c)	Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2015/115/R.19	8	Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA
EB 2015/115/R.20	9	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs
EB 2015/115/R.21	10 a)	Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA
EB 2015/115/R.22	10 b)	Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018
EB 2015/115/R.23	11	Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA – Note d'orientation
EB 2015/115/R.24/Rev.1	12	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance
EB 2015/115/R.30	13	Rapport du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance – Première réunion
EB 2015/115/R.25	15 a)	Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires
EB 2015/115/R.26	15 b)	Proposition de mémorandum d'accord avec la Banque européenne d'investissement
EB 2015/115/R.27	15 c)	Mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et

		la communauté des donateurs
EB 2015/115/R.28	15 d)	Proposition d'accord-cadre de coopération avec la Société andine de développement (SAD)
EB 2015/115/R.31	15 g)	Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA
Documents présentés pour information		
EB 2015/115/R.29	16	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres 2015
Notes d'information		
EB 2015/115/INF.1		Arrangements pour la cent quinzième session du Conseil d'administration
EB 2015/115/INF.2		République populaire du Bangladesh: Rapport de situation sur les conclusions de la mission de supervision du Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor et du Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance
EB 2015/115/INF.3		Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2014
EB 2015/115/INF.4		Accréditation du FIDA au Fonds vert pour le climat
EB 2015/115/INF.5 <sup>5</sup>		Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA

---

<sup>5</sup> Réservé seulement aux représentants au Conseil d'administration.

Cote du document:	<u>EB 2015/115/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>15 septembre 2015</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

## Ordre du jour

### I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen<sup>6</sup>

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour [A]
 

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation  
E = pour examen
3. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]
4. Évaluation
  - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session [E]
  - b) Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) [A]
5. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [E]
6. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
  - a) Afrique orientale et australe
    - i) Burundi: Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)
    - ii) Burundi: Mémoire du Président: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles – financement supplémentaire
    - iii) Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II
    - iv) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure rurale de Bagamoyo
  - b) Asie et Pacifique
    - a) Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2
    - b) Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan
    - c) Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)
    - d) Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)

<sup>6</sup> Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

- c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
    - Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières
  - 7. Questions financières
    - a) Rapports du président du Comité d'audit
      - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-sixième réunion [E]
      - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-septième réunion [E]
    - b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale [A]
    - c) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA [I]
  - 8. Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA [A]
  - 9. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs [A]
  - 10. Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA
    - a) Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA au Royaume du Maroc [E]
    - b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018 [A]
  - 11. Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA – Note d'orientation [E]
  - 12. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance [I]
  - 13. Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance [E]
  - 14. Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique [I]
  - 15. Questions diverses
    - a) Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires [A]
    - b) Mémorandum d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne d'investissement [A]
    - c) Mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et la communauté des donateurs [A]
    - d) Accord-cadre de coopération entre le Fonds international de développement agricole et la Société andine de développement [A]
    - e) Troisième conférence internationale sur le financement du développement – Programme d'action d'Addis Ababa – Incidences pour le FIDA [I]
    - f) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA [E]
    - g) Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA [I]
-

## II. Documents présentés pour information

Les documents présentés pour information ne sont discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Rapport financier régulièrement soumis au Conseil d'administration

16. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2015 [1]
- 

## III. Informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

En vertu du principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), les documents suivants seront disponibles sur le site web du FIDA ainsi que sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, les informations fournies pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

17. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
18. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
19. Activités prévues au titre des projets/programmes et des dons

### Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent quinzième session du Conseil d'administration
- b) Aperçu des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2014
- c) République populaire du Bangladesh: Rapport de situation sur les conclusions de la mission de supervision du Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor et du Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance
- d) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- e) Accréditation du FIDA au Fonds vert pour le climat
- f) Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration